

# Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 16  
Mercredi 29 avril 2026

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

**Editeur:** Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

**Contact:** [foadm@lasemaine.ch](mailto:foadm@lasemaine.ch)

**Tarif des insertions:** partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).

plus haut. Il est possible à tous les citoyennes et les citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau.

Cet objet sera soumis pour approbation lors de l'assemblée communale/bourgeoise du 10.6.2026.

Champoz, le 22 avril 2026

Le Conseil Communal

## Prélèvement d'échantillons du 14 avril 2026

Les résultats du prélèvement d'échantillons du Laboratoire cantonal, au réseau de distribution, réseau des fontaines, fontaine fond du village à Champoz prélevés par M. Gerber, contrôleur des denrées alimentaires ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est en règle au regard des critères mentionnés dans le rapport d'analyse. Les qualités microbiologiques, physiques et chimiques sont en règles.

Champoz, le 24 avril 2026

Le Conseil Communal

La demande doit être présentée via la plateforme [www.kibon.ch](http://www.kibon.ch) et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la Commune mixte de Corcelles avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2026, la demande complète doit impérativement être déposée à l'administration communale **jusqu'au 31 juillet au plus tard** (pour que la demande soit validée avant la fermeture estivale, veuillez la déposer jusqu'au 3 juillet au plus tard). En cas de délai non respecté, le début de la prise en charge sera repoussé d'un ou plusieurs mois.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la caisse communale ([caisse@corcellesbe.ch](mailto:caisse@corcellesbe.ch)).

Corcelles, le 23 avril 2026

Le Conseil communal



## Belprahon

### Avis de construction

Requérants: Béguelin Gilles et Chapoy Patricia, Chemin des Combattes 13, 2744 Belprahon

Auteur du projet: idem requérants

Projet: agrandissement d'une fenêtre en façade Sud et remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure

Emplacement: parcelle N° 564, Chemin des Combattes 13, 2744 Belprahon

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 mai 2026 inclusivement**, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 22 avril 2026

Le Conseil communal



## Champoz

Commune mixte de Champoz

### Triage forestier de l'Orval

Création du Triage forestier de l'Orval (syndicat de communes): dépôt public du règlement d'organisation du 29.4.2026 au 29.5.2026 auprès de l'administration communale et/ou sur le site internet de [www.champoz.ch](http://www.champoz.ch).

Ce syndicat est appelé à gérer les forêts de la Commune bourgeoise de Bévillard, la Commune mixte de Champoz, la Commune bourgeoise de Court, la Commune mixte de Loveresse, la Commune bourgeoise de Malleray, la Commune bourgeoise de Reconvilier, la Commune bourgeoise de Sorvilier et de la Commune mixte de Valbirse.

Ce document, en vertu de l'article 54 al. 1 de la Loi sur les communes (LCo) du 16.3.1998, est déposé publiquement pendant la période mentionnée



## Corcelles

Plan d'aménagement local (PAL) - Décision du Conseil communal / Publication selon l'article 122, alinéa 8 OC

**Acceptation modifications mineures du plan des zones (PZ), du plan des périmètres de protection de la nature et du paysage (PPP) ainsi que du règlement de l'affectation du sol et de construction au sens de l'article 122, alinéa 7 de l'ordonnance du 6 mars 1985 sur les constructions (OC)**

Le Conseil communal de Corcelles a arrêté les modifications mineures susmentionnées, le 23 avril 2026.

Sa décision peut, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours formé par écrit et motivé auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Unité francophone, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau.

Les documents peuvent être consultés dans les locaux de l'administration communale ou sur [www.corcelles-be.ch](http://www.corcelles-be.ch).

Corcelles, le 23 avril 2026

Le Conseil communal

### Bons de garde 2026-2027

Tous les parents du village de Corcelles peuvent solliciter des bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour l'année scolaire 2026-2027.

Les bons de garde sont destinés aux enfants d'âge préscolaire et scolaire pris en charge en crèche ou chez des parents de jour.



## Court

Appel aux propriétaires de logements mis en location

### Statistique des logements vacants

Comme chaque année, la commune doit recenser les logements vacants sur le territoire communal. Pour ce faire, nous invitons les propriétaires et/ou gérances immobilières à communiquer à l'administration les appartements/maisons à louer à la date de référence du 1<sup>er</sup> juin 2026.

Les informations sont à transmettre par téléphone au 032 497 71 10, ou par courriel à [contact@court.ch](mailto:contact@court.ch) jusqu'au 31 mai 2026.

Merci d'avance aux personnes concernées pour leur collaboration.

Court, le 29 avril 2026

Municipalité de Court, Conseil municipal

### Blocage temporaire de route

#### Travaux à la route de la Binz

Dès le lundi 18 mai 2026, les travaux de rénovation de la route de la Binz – entre la croisée de la route de Chaluet et la croisée du chemin qui accède à la Montagne de Graiteray – seront entrepris.

**Durée des travaux: mai à juillet 2026**, sous réserve des conditions météorologiques.

Durant cette période, la route mise en travaux sera fermée à tous véhicules.

Les automobilistes qui souhaitent se rendre au restaurant de la Binz et à la Montagne de Graiteray devront obligatoirement passer par Gännsbrunnen.

En cas de question ou de problème, le Conseiller municipal en charge du dicastère « Environnement et travaux publics » se tient à disposition au 079 215 43 65 ou à l'adresse: [b.leuenberger@court.ch](mailto:b.leuenberger@court.ch).

Le Conseil municipal remercie la population et les personnes concernées de leur compréhension.

Court, le 29 avril 2026

Municipalité de Court, Conseil municipal



## Crémines

### Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Crémines, Rue du Collège 6, 2746 Crémines.

Auteur du projet : RP architecture Sàrl, M. Julien Pedrocchi, Chemin de la Nant 1, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 250, au lieu-dit : « Rue du Collège 7 », commune de Crémines.

Projet : rénovation des vestiaires et des douches de la salle de gymnastique et création d'un WC adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZUP A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Crémines. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 22 avril 2026.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone d'affectation et de construction : zone H2a (II)

Dérogation : art. 411 et 414 RCC

Dépôt public : du 22.4.2026 au 22.5.2026

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'École 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 22 avril 2026

Conseil communal

### Abo Sports 2026/2027 Tramelan (piscine - patinoire)

La piscine de Tramelan ouvrira ses portes le samedi 23 mai 2026. La commune de Tramelan propose un Abo Sports comprenant l'entrée à la piscine et à la patinoire de Tramelan. Les Autorités communales de Loveresse ont décidé de renouveler l'offre de l'Abo Sports aux écoliers de la commune au même tarif que celui de la commune de Tramelan.

Ainsi, le prix de l'abonnement à charge des parents se monte CHF 20.-. Il sera en vente auprès de notre administration communale du 4 au 8 mai 2026. Une photo est nécessaire pour l'établissement de l'abonnement

Loveresse, le 14 avril 2026

Conseil communal



## Eschert

### Assemblée bourgeoise 28 mai 2026

Dans le cadre de l'assemblée ci-dessus référencée, les bourgeoises et bourgeois de la Commune mixte d'Eschert ayant le droit de vote en matière bourgeoise sont convoqués en date du 28 mai 2026 à 19 h à la Maison communale.

#### Ordre du jour :

1. Nomination de la présidence et vice-présidence de la Bourgeoisie d'Eschert pour une période de 4 ans (2026-2029);
2. Discuter et approuver le renouvellement d'un droit de superficie (parcelles 594 et 595);
3. Divers.

Une convocation personnelle sera adressée aux personnes concernées.

Eschert, le 29 avril 2026

Le Conseil communal



## Perrefitte

### Avis de construction

Requérante : M<sup>me</sup> Sandra Boesiger, Egelgasse 52, 3006 Berne

Auteur du projet : Raymond Heyer, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte

Projet : construction d'une maison familiale avec toiture à 2 pans. Pose d'une PAC extérieure et pose de panneaux photovoltaïques en toiture. Déplacement du carport existant. Sur parcelle N° 868 du ban de Perrefitte au lieu-dit « Le Tacon ».

Dimensions : selon plans déposés.

Zone : H2A

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mai 2026 au secrétariat municipal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Perrefitte, le 29 avril 2026

Le Conseil municipal

### Passage du bus mobile de la police cantonale

Le mercredi 13 mai 2026, le bus de la police cantonale sera présent devant l'école de 9 h à 10 h 30 environ.

Une patrouille se déplacera dans le village afin de se tenir à disposition des habitants.

Nous vous enjoignons à ne pas hésiter de les interpellier ou de vous rendre dans le bus afin de recevoir des informations et poser vos questions.

Perrefitte, le 29 avril 2026

Le Conseil municipal

### Après-midi d'animation pour les jeunes de Perrefitte

Le mercredi 6 mai 2026 de 14 h à 17 h un bus d'animation pour la jeunesse sera présent sur le parking de la halle de gymnastique. Des professionnels de l'association Action jeunesse régionale encadreront cet après-midi.

Un moment de détente, de rencontre, de divertissement, d'écoute et de conseils sera proposé aux 6 à 20 ans. Une collation sera offerte.

En cas de mauvais temps, les animations auront lieu à l'intérieur de la halle.

Soyez nombreux à venir profiter de cette nouvelle offre pour la jeunesse à Perrefitte!

Perrefitte, le 22 avril 2026

Le Conseil municipal

### Mise à disposition du compost

Nous vous informons qu'actuellement Celtor est malheureusement en rupture de stock. Un nouvel approvisionnement est prévu fin juin.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Perrefitte, le 29 avril 2026

Le Conseil municipal



## Petit-Val

### Avis de construction

Requérant : M. Antoine Zürcher, Les Neufs Prés 1, 2748 Les Ecorcheresses.

Emplacement : parcelle N° 460, au lieu-dit : « Les Neufs Prés 1 », Les Ecorcheresses, commune de Petit-Val.

Projet : aménagement d'un logement dans une grange ainsi que d'un WC indépendant, création de vitrages avec bardage en bois ajouré en façades; pose de tuiles translucides et installation d'un nouveau canal de cheminée en toiture.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Recensement arch.: objet C, digne de conservation, sous contrat de classement depuis le 12.11.2004.

Dérogations : art. 24 LAT, 25 LCfo et 89 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 avril 2026.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

### La Suisse bouge

La Commune a décidé de participer à nouveau cette année au duel intercommunal Coop de « La Suisse bouge » du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2026.

Le programme détaillé peut être consulté sur le site internet de la commune [www.petit-val.ch](http://www.petit-val.ch) sous la rubrique « vivre à Petit-Val / événements ».

Participez et soutenez Petit-Val dans la course à la victoire!

Souboz, le 9 avril 2026

Conseil communal

**Délai de validation des avis  
sur la plateforme :  
lundi 14 h**



## Reconvilier

04.0302.0218 - eBau 2026-1280

### Avis de construction

Requérante: CFF Infrastructure, Rue de la Gare de triage 7, 1020 Renens

Emplacement: parcelle N° 1552, Grand-Rue 37, 2732 Reconvilier

Projet: mise en place de containers de chantier permettant la préparation, l'exécution et les finitions du chantier CFF de renouvellement des installations ferroviaires entre Sonceboz-Sombeval et Moutier

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: zone d'activité AIII

Publication: dès le 29 avril 2026, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal ou sur le lien suivant: [www.reconvilier.ch/depots-publics](http://www.reconvilier.ch/depots-publics) jusqu'au 29 mai 2026 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 24 avril 2026

Administration des constructions

04.0302.0223 - eBau 2026-2351

### Avis de construction

Requérants: Maria et Jean-Pierre Gafner, Avenue de Bellevue 24, 2740 Moutier

Auteur du projet: Vuilleumier Architecture Sàrl, Rue de l'Eglise 19, 2800 Delémont

Emplacement: parcelle N° 71, Vie des Crêts 7, 2732 Reconvilier

Projet: agrandissement de deux fenêtres, ajout de vélux et aménagement de places de stationnement

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: mixte HA2

Publication: dès le 29 avril 2026, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal ou sur le lien suivant: [www.reconvilier.ch/depots-publics](http://www.reconvilier.ch/depots-publics) jusqu'au 29 mai 2026 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 24 avril 2026

Administration des constructions

04.0302.0228 - eBau 2026-5884

### Avis de construction

Requérant: Jean-Pierre Erard, Rue de Boron 4, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: STG Swiss Technik Group Sàrl, Route de Champ Colin 2C, 1260 Nyon

Emplacement: parcelle N° 1423, Rue de Boron 4, 2732 Reconvilier

Projet: pose d'une pompe à chaleur air-eau à l'extérieur du bâtiment

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: H2

Publication: dès le 29 avril 2026, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal ou sur le lien suivant: [www.reconvilier.ch/depots-publics](http://www.reconvilier.ch/depots-publics) jusqu'au 29 mai 2026 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 24 avril 2026

Administration des constructions

04.0302.02227 - eBau 2026-5458

### Avis de construction

Requérante: Cecilia Lilla, Rue des Prés 15, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: Lack Cheminées SA, Chemin de la Foule 13, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle n° 1246, Rue des Prés 15, 2732 Reconvilier

Projet: installation d'un nouveau conduit de fumée pour poêle à pellets

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: H2

Publication: dès le 29 avril 2026, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal ou sur le lien suivant: [www.reconvilier.ch/depots-publics](http://www.reconvilier.ch/depots-publics) jusqu'au 29 mai 2026 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 24 avril 2026

Administration des constructions

### Abo-sports piscine-patinoire

Le Conseil municipal, à la suite de l'offre de la commune de Tramelan, propose aux habitantes et habitants de Reconvilier, dans le cadre de l'encouragement aux activités sportives, l'acquisition d'un abonnement combiné permettant, durant la saison 2026-2027, l'accès à la piscine ainsi qu'à la patinoire de Tramelan, aux mêmes conditions tarifaires que celles accordées à la population locale. La Municipalité prendra en charge la différence de tarif.

Ainsi, il est possible de se procurer l'Abo-sports de Tramelan aux prix de:

- Adulte CHF 95.-
- AVS, Apprentis, étudiants (dès 15 ans révolus) CHF 50.-
- Enfant (6-14 ans révolus) CHF 20.-

Les abonnements, en nombre limité, sont mis en vente au guichet de l'administration municipale de Reconvilier dès lundi 4 mai et jusqu'au 8 mai 2026 (offre limitée dans le temps). Merci de bien

vouloir vous munir d'une photo passeport et de votre pièce d'identité.

Reconvilier, le 27 avril 2026

Le Conseil municipal

### Séance d'information

#### Rénovation énergétique

Mercredi 29 avril 2026, à 19 h  
Salle communale, Route de Chandon 2,  
2732 Reconvilier

La municipalité de Reconvilier invite ses habitants à une séance publique d'information gratuite consacrée à la rénovation énergétique.

Cette rencontre a pour objectif d'accompagner les propriétaires dans l'anticipation et la planification des investissements liés à leurs bâtiments.

Le Centre de conseil en énergie du Jura bernois présentera notamment les prescriptions en vigueur, les aides disponibles, qu'il s'agisse de conseils ou de subventions, ainsi qu'un bilan énergétique de la commune.

Les citoyens de Reconvilier ainsi que des communes voisines sont cordialement invités à participer à cette soirée, qui aura lieu le mercredi 29 avril à 19 h à la salle communale (Route de Chandon 2, 2732 Reconvilier).

Reconvilier, le 20 avril 2026

Municipalité de Reconvilier



## Saules

### Fermeture exceptionnelle du bureau communal le 6 mai 2026

En raison d'une séance professionnelle à l'extérieur, l'ouverture du guichet est déplacée du mercredi 6 mai 2026 au jeudi 7 mai 2026 de 16 h à 17 h.

Saules, le 29 avril 2026

Secrétariat communal

### Abo Sports 2026/2027

En collaboration avec la municipalité de Tramelan, la commune de Saules propose pour la saison 2026-2027 un abonnement combiné piscine/patinoire pour les enfants en âge de scolarité obligatoire.

Le coût de l'abonnement est de Fr. 20.-. **Une photo est nécessaire pour son établissement. L'offre combinée est limitée dans le temps durant la semaine du 4 au 8 mai 2026.**

Pour en bénéficier, il est impératif de venir durant cette période retirer les abonnement au bureau communal ou déposer dans la boîte aux lettres communale le montant de l'abonnement ainsi que la photo de l'élève.

Quant à la piscine de Tramelan, elle ouvrira ses portes le samedi 23 mai 2026.

Saules, le 29 avril 2026

Commune de Saules

### Information communale

#### Campagne de porte-à-porte de Greenpeace

L'entreprise Lazoona AG va mener une campagne de porte-à-porte au nom de Greenpeace dans notre commune.

Les personnes intéressées pourront devenir membre donateurs de Greenpeace et seront régulièrement tenues au courant de ses actions.

**Informations importantes:** aucun argent ne sera récolté durant cette campagne menée du 14.4 au 19.6.2026.

Saules, le 29 avril 2026

Conseil communal



## Sorvilier

### Avis de construction

**Requérants:** M<sup>me</sup> Margrit et M. Urs Schürch, Dorfstrasse 2, 3309 Kernenried.

**Emplacement:** parcelles N<sup>os</sup> 800 (DS 853), au lieu-dit: « Métairie de Sorvilier 3 », commune de Sorvilier.

**Projet:** demande après coup pour la construction d'un couvert sans emprise au sol en prolongement du bâtiment et installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogation:** art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 mai 2026 inclusivement**, auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 avril 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Tavannes

### Avis de construction

**Requérant:** ImmoSyla Sàrl, Rue du Bruye 51, 2732 Reconvilier.

**Projet:** remplacement des volets existants par des stores encastrés, bâtiment Rue des Eaux 3 sis sur la parcelle N<sup>o</sup> 1453 en zone H3.

**Dimensions et genre de construction:** selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 mai 2026 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 29 avril 2026

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

**Dérogation:** art. 24 LAT

**Requérant:** M. Normand Gerber, Rue de Pierre-Pertuis 94, 2710 Tavannes.

**Auteur du projet:** Electro-Climat SA, Route des Helvètes 2, 20274 Marin

**Projet:** installation d'une pompe à chaleur air-air pour le froid de confort, avec élément extérieur en façade est du bâtiment Rue de Pierre-Pertuis 94 sis sur la parcelle N<sup>o</sup> 2119 en zone agricole.

**Dimensions et genre de construction:** selon plans et dossier déposés.

**Dérogation requise:** à l'article 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 mai 2026 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et

les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 29 avril 2026

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

**Requérant:** M. Michel Devaud, Rue du Petit-Bâle 1, 2710 Tavannes.

**Projet:** viabilisation du plan de quartier « Peute Rive », aménagement des accès et mise en place des différents réseaux (évacuation des eaux, alimentation en eau, électricité, téléphone), parcelles N<sup>os</sup> 2151 et 821 en ZPO et PQ « Peute Rive ».

**Dimensions et genre de construction:** selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 mai 2026 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 29 avril 2026

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

**Requérant:** M. José Loureiro, Rue de Tramelan 23, 2710 Tavannes.

**Projet:** ouverture de deux fenêtres et fermeture d'une fenêtre existante en façade est ainsi que la modification d'une fenêtre en porte en façade Sud du bâtiment Rue de Tramelan 23 sis sur la parcelle N<sup>o</sup> 340 en zone mixte 2.

**Dimensions et genre de construction:** selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 mai 2026 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 22 avril 2026

Le chef des travaux publics

### Séance d'information

#### Rénovation énergétique

La commune de Tavannes convie ses habitants à une séance publique d'information gratuite sur la rénovation énergétique. Celle-ci a pour but d'aider les propriétaires à anticiper et planifier les investissements sur leurs bâtiments. Le centre de conseil en énergie du Jura bernois présentera entre autres les prescriptions en vigueur, les aides possibles (conseil et subventions) et un bilan énergétique de la commune.

Citoyens de Tavannes ou des communes voisines, vous êtes les bienvenus à cette soirée qui aura lieu mardi 5 mai à 19h à la salle communale (Rue du Foyer 1). Une verrée sera offerte par la commune.

Tavannes, le 7 avril 2026

Le Conseil municipal

### Abo-sports

En collaboration avec celle de Tramelan, la commune de Tavannes propose à nouveau pour la saison 2026-2027 un abonnement combiné piscine/patinoire pour les citoyens de Tavannes.

L'abonnement est valable depuis la date d'ouverture de la piscine et jusqu'à celle de la fermeture de la patinoire. Les abonnements sont disponibles à la vente **auprès de l'administration municipale**

(horaires habituels d'ouverture) du 4 au 20 mai 2026.

Une photo passeport pour chaque abonnement est nécessaire ainsi qu'une carte étudiant pour le tarif étudiant.

**Prix de vente de:**

- CHF 20.- pour les enfants de 6 à 14 ans révolus
- CHF 50.- pour les étudiants dès 15 ans révolus et AVS
- CHF 95.- pour les adultes.

Tavannes, le 24 avril 2026

Le secrétariat municipal

### Demande de bons de garde pour la période d'août 2026 à juillet 2027

Dès à présent, les parents domiciliés à Tavannes, ayant besoin d'un accueil extrafamilial pour leur(s) enfant(s) dès août 2026, ont la possibilité de présenter une demande de bons de garde. Les parents qui bénéficient actuellement d'un bon de garde doivent également présenter une demande de renouvellement pour la nouvelle période.

Pour rappel, les bons de garde sont destinés aux enfants d'âge préscolaire pris en charge en crèche ou chez des parents de jour.

La demande doit être présentée via la plateforme [www.kibon.ch](http://www.kibon.ch) et la confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la Municipalité de Tavannes avant le début de la prise en charge. Ainsi, pour obtenir un subventionnement dès août 2026, la demande complète doit être déposée à l'administration communale jusqu'au 31 juillet 2026 au plus tard. En raison des vacances estivales, il est recommandé d'effectuer les démarches d'ici fin juin 2026.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne: [www.gsi.be.ch](http://www.gsi.be.ch) (Famille et société / Prise en charge d'enfants / Bons de garde).

Nous restons à disposition des parents pour tout renseignement complémentaire (tél. 032 4826046).

Tavannes, le 16 avril 2026

Le secrétariat municipal

### Vie Locale

#### Opération coup de balai 2026

Le traditionnel « Coup de balai » sera organisé le **samedi 9 mai, de 9h à 11h30**.

Cette matinée est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent contribuer à la propreté de notre village, en aidant à ramasser les déchets abandonnés dans différents espaces publics. Vous pouvez venir seul, entre amis ou en famille!

Le rendez-vous est fixé à 9h dans la cour arrière de l'Hôtel de Ville, où tout le matériel nécessaire sera mis à disposition par la commune.

L'action se déroulera par tous les temps et se terminera à 11h30, suivie d'un apéritif convivial offert.

Tavannes, le 23 avril 2026

Commission Vie Locale

### Vie Locale

#### Le marché de Tavannes relance sa saison le samedi 2 mai sur la place de la gare avec un nouveau maraîcher

Le marché hebdomadaire de Tavannes fera son grand retour le samedi 2 mai sur la place de la gare. Un nouveau maraîcher de Courgenay

viendra y vendre ses fruits et légumes chaque samedi matin, de 7h30 à 12h.

Cette nouvelle saison sera marquée par l'arrivée d'un nouveau maraîcher. L'exploitation Jura Légumes, tenue par la famille Stump à Courgenay, rejoindra le marché avec une sélection de fruits et légumes issus d'une production éco-responsable. La famille Gilgen sera également au rendez-vous avec ses produits de la ferme, tandis que le Café Golatte viendra compléter l'offre en proposant un espace convivial autour d'un café.

La population est cordialement invitée à participer à l'ouverture de la saison dès le samedi 2 mai, de 7h30 à 12h, sur la place de la gare.

Tavannes, le 23 avril 2026

Commission Vie Locale

### Analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyses officiels du Laboratoire cantonal, suite au prélèvement effectué en date du 14 avril 2026 au réseau communal (alimenté par SESTER) à la Grand-Rue 1 à Tavannes par le contrôleur des denrées alimentaires ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales. Les qualités microbiologiques, physiques et chimiques sont en règle.

Tavannes, le 24 avril 2026

Service des eaux de Tavannes



## Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Robert Christen, Champs Thiébauts 12, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Faivre Energie SA, Antony Quiquerez, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Adresse du projet : BF 1108, Champs Thiébauts 12, 2735 Bévillard

Description du projet : remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC air-eau

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone d'habitation 2

Dérogations : article 10 alinéa 2, Règlement d'évacuation des eaux usées

Dépôt public : du 29 avril au 29 mai 2026 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 20 avril 2026

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérante : Solar Conseil Sàrl, Champ du Ritat 5, 2605 SoncebozSombeval.

Auteur du projet : KWSA SA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray.

Emplacement : parcelle N° 227, au lieu-dit : « Route de Montoz 3 », Bévillard, commune de Valbirse.

Projet : rénovation et réaménagement du bâtiment pour l'aménagement de 6 appartements, démolition de l'annexe existante en façade Est et reconstruction de l'annexe sur un niveau avec terrasse (étage 1) et deux balcons (étage 2), rénovation d'une lucarne en façade Sud et remplacement de la lucarne en façade Nord, rénovation de la couverture avec pose de panneaux solaires, restauration des revêtements extérieurs, aménagement de 10 places de stationnement et remplacement du chauffage à mazout par une PAC intérieure.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZPO C « Clos sur l'Oiseau ». Zone de protection : PPS-C.

Recensement arch. : monument historique digne de conservation.

Dérogations : art. 48 LAE et 41c OEaux, 47 al. 1, 64 al. 1, 67 al. 2 et 85 OC, 80 et 85 LR et 212 al. 3 let. g RCC.

Remarque : procédure selon art. 93 al. 1 let. a LC (autorisation d'un projet individuel avant l'édition d'un plan de quartier).

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 mai 2026 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 avril 2026.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

## Divers

Paroisse de Sornetan

### Assemblée ordinaire

Assemblée ordinaire de la paroisse de Sornetan :

le mercredi 3 juin 2026 à 19h30, salle de paroisse

1. Salutations et méditation
2. Nomination de scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée du 3.12.2025
4. Approuver les comptes 2025
5. Informations vie paroissiale
6. Informations PAR8
7. Divers et imprévus

Sornetan, le 16 avril 2026

Le conseil de paroisse

SECOR

### Assemblée ordinaire des délégués

Lundi 8 juin 2026, à 19h30 à la STEP de Court

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2025, présentation, discussion, acceptation et décharge au caissier
3. Rapport du président
4. Rapport de l'exploitant
5. Divers

Court, le 20 avril 2026

Commission SECOR

## Calendrier des parutions 2026

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	11	9	11.03.2026	mercredi	22	20	28.05.2026	JEUDI
1		31.12.2026	SUPPRIME	12	10	18.03.2026	mercredi	23	21	03.06.2026	mercredi
2		07.01.2026	SUPPRIME	13	11	25.03.2026	mercredi	24	22	10.06.2026	mercredi
3	1	14.01.2026	mercredi	14	12	01.04.2026	mercredi	25	23	17.06.2026	mercredi
4	2	21.01.2026	mercredi	15	13	09.04.2026	JEUDI	26	24	24.06.2026	mercredi
5	3	28.01.2026	mercredi	16	14	15.04.2026	mercredi	27	25	01.07.2026	mercredi
6	4	04.02.2026	mercredi	17	15	22.04.2026	mercredi	28	26	08.07.2026	mercredi
7	5	11.02.2026	mercredi	18	16	29.04.2026	mercredi	29	27	15.07.2026	mercredi
8	6	18.02.2026	mercredi	19	17	06.05.2026	mercredi	30		22.07.2026	SUPPRIME
9	7	25.02.2026	mercredi	20	18	13.05.2026	mercredi	31		29.07.2026	SUPPRIME
10	8	04.03.2026	mercredi	21	19	20.05.2026	mercredi	32		05.08.2026	SUPPRIME

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)

# informations pratiques



## Belprahon

Commune de Belprahon  
Administration communale  
Les Grands Clos 5, Belprahon  
Case postale 257  
2740 Moutier

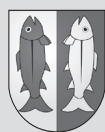
Tél. du secrétariat: 032 493 48 27  
Courriel: [secretariat@belprahon.ch](mailto:secretariat@belprahon.ch)  
Tél. de la caisse: 032 493 18 60  
Courriel: [caisse@belprahon.ch](mailto:caisse@belprahon.ch)  
Heures d'ouverture: Jeudi de 15 h à 17 h  
Site internet: [www.belprahon.ch](http://www.belprahon.ch)



## Champoz

Commune mixte de Champoz  
Les Grands Clos 19  
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88  
Courriel: [secretariat@champoz.ch](mailto:secretariat@champoz.ch)  
Heures d'ouverture: Mardi de 16 h 30 à 17 h 30  
Site internet: [www.champoz.ch](http://www.champoz.ch)



## Corcelles

Commune mixte de Corcelles  
Clos la Jus 27  
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70  
Courriel: [secretariat@corcelles-be.ch](mailto:secretariat@corcelles-be.ch)  
Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 11 h  
Jeudi de 17 h à 18 h 30  
Site internet: [www.corcelles-be.ch](http://www.corcelles-be.ch)

### Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



## Court

Municipalité de Court  
Rue de la Valle 19  
2738 Court

Téléphone: 032 497 71 10  
Courriel: [contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)  
Site internet: [www.court.ch](http://www.court.ch)

### Heures d'ouverture:

- Notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
- Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10 h 30 à 12 h, le lundi après-midi de 15 h 30 à 18 h, le mardi et le jeudi après-midi de 15 h 30 à 17 h.

# informations pratiques



## Crémises

Secrétariat communal  
Rue du Collège 6  
2746 Crémises

Téléphone : 032 499 95 42  
Courriel : [secretariat@cremines.ch](mailto:secretariat@cremines.ch)  
Site internet : [www.cremines.ch](http://www.cremines.ch)

### Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13h30 à 18h.
- Jeudi matin de 7h30 à 12h, jeudi après-midi de 15h à 17h.

### Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi de 16h à 19h
- Samedi de 10h à 12h



## Eschert

Commune mixte d'Eschert  
Administration communale  
Rue du Tilleul 1  
2743 Eschert

Secrétariat : 032 493 40 85 [secretariat@eschert.ch](mailto:secretariat@eschert.ch)  
Finances : 032 493 40 91 [finances@eschert.ch](mailto:finances@eschert.ch)  
Horaires de guichets : Lundi, de 17h30 à 18h45  
ou sur rendez-vous par téléphone ou courriel.  
Permanence téléphonique : Lundi au mercredi (secrétariat),  
lundi et mardi (finances)  
9h à 11h et de 14h à 16h.  
Site internet : [www.eschert.ch](http://www.eschert.ch)

### Agence AVS du Grand-Val

Vers l'École 10a, 2743 Eschert, 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence), [avs.grandval@cremines.ch](mailto:avs.grandval@cremines.ch)

### Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois (sauf janvier et août, le 2<sup>e</sup> samedi du mois) de 11h à 12h.  
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



## Grandval

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone : 032 499 95 55/079 729 56 89  
Agence AVS du Grand Val : 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)  
Courriel : [secretariat@grandval.ch](mailto:secretariat@grandval.ch)  
Site internet : [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch)

Heures d'ouverture : Mercredi matin de 9h30 à 10h30  
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture : Jeudi de 17h à 19h (avril – septembre).  
Jeudi de 16h30 à 18h30 (octobre – mars).

# informations pratiques



## Perrefitte

Administration communale  
Sous le Tacon 24  
2742 Perrefitte

Téléphone : 032 493 22 74  
Courriel : [secretariat@perrefitte.ch](mailto:secretariat@perrefitte.ch)  
Agence AVS du Grand Val : 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)  
Heures d'ouverture : Mardi 17 h - 19 h  
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30  
Site internet : [www.perrefitte.ch](http://www.perrefitte.ch)



## Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val  
Derrière les Hôtas 23  
2748 Souboz

Téléphone : 032 484 94 70  
Courriel : [admin@petit-val.ch](mailto:admin@petit-val.ch)  
Heures d'ouverture : Lundi de 16 h à 18 h  
Mardi de 9 h 30 à 11 h  
ou sur rendez-vous  
Site internet : [www.petit-val.ch](http://www.petit-val.ch)



## Rebévelier

Administration communale  
Rebévelier, 2717 Rebévelier  
c.o Brogna Alexandra,  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone : 079 247 38 62  
ou 032 493 47 44  
Courriel : [rebevelier@bluewin.ch](mailto:rebevelier@bluewin.ch)  
Heures d'ouverture : sur demande



## Reconvilier

Municipalité de Reconvilier  
Route de Chaindon 9  
2732 Reconvilier

Téléphone : 032 482 73 73  
Courriel : [info@reconvilier.ch](mailto:info@reconvilier.ch)  
Site internet : [www.reconvilier.ch](http://www.reconvilier.ch)

### Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.